

M. Gwendal Rouillard interroge Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances suite aux révélations de l'enquête dite *OpenLux* initiée par Le Monde et un consortium de journalistes. Leurs travaux révèlent notamment que près de la moitié des entreprises commerciales enregistrées au Luxembourg sont des sociétés offshore qui totalisent près de 6 500 milliards d'euros d'actifs. Ainsi, contrairement aux engagements pris, les défaillances en matière de vérification et de renseignement au moment de la création de ces structures demeurent, occasionnant évasion fiscale et entrée et circulation dans l'Union européenne d'argent sale. Les responsabilités nationales et la responsabilité européenne sont donc engagées face à ce fléau. Aussi le député souhaite connaître les mesures que le gouvernement français entend prendre suite à ces révélations, d'une part en matière de surveillance anti blanchiment sur le territoire national, d'autre part pour coordonner l'indispensable action des états membres de l'UE.